

Compte-rendu Conseil de gestion plénier du 23 octobre 2020

La séance est ouverte à 10h00 sous la présidence de M. William BERTUCCI

Membres présents :

Collège des Professeurs : Elisabeth Rosnet, William Bertucci

Collège des autres Enseignants : Frédéryck Dutent, Agnès Bilbeau, Samuel Julhe

Collège des étudiants : Alice Godin, Mahéva Labiod, Swan Benmamiddi, Simon Batier

Collège des Personnels BIATSS : David Imbert

Personnalités extérieures : Raphaël BLANCHARD, Jean-Jacques LOUIS, Yvan FAVAUDON,
Jean-Paul MONCHABLON

Membres de droit : William Bertucci, Sébastien Croyet

Etaient représentés :

Philippe Noirez par Elisabeth Rosnet - Ahlem Arfaoui par Frederyck Dutent

Anne Robert-Giacomet par David imbert, Laurent BERNARD par Jean-Jacques LOUIS

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu du 15 octobre 2020
- 2) Demande de modification des statuts
- 3) Désignation du vice-doyen étudiant
- 4) Référentiel HRS
- 5) Budget de la composante
- 6) Calendrier des conseils de gestion
- 7) Questions diverses

William Bertucci définit le rôle du conseil de gestion de l'UFR STAPS. Ce conseil détermine la politique de l'UFR, notamment :

- Il élit le directeur.
- Il délibère et vote le projet et le budget.
- Il délibère et vote les propositions de modification des statuts de l'UFR.
- Il délibère et vote le règlement intérieur.
- Il délibère et vote les activités d'enseignement et les filières de formations.
- Il délibère et vote le règlement des examens et les procédés de contrôle des connaissances et des aptitudes.
- Il délibère et vote les programmes de recherche.
- Il délibère et vote les contrats d'association et conventions avant leur transmission au président de l'université.
- Il délibère et vote les propositions de créations, transformations et suppressions d'emplois.
- Il délibère et vote le montant des primes de responsabilité pédagogique.
- Il crée tout organe subsidiaire et toute instance consultative interne permanente ou ad-hoc nécessaire à l'exercice de ses compétences.

Il est précisé que le CG peut s'appuyer sur le conseil académique sur certains sujets.

William Bertucci rappelle que les questions diverses doivent être transmises au moins 24 heures avant le conseil, et formulées clairement afin de permettre une réponse efficace.

William Bertucci informe les membres que le CG fonctionne sur la base d'un quorum (50% des sièges)

Agnès Bilbeau intervient et demande à ce que les échanges tenus lors d'un CG restent confidentiels.
William Bertucci souhaite préciser que lors du CG du 15/10/2020 des propos pouvant être qualifiés de diffamatoires ont été tenus, il rappelle que de telles déclarations pourraient faire l'objet de poursuites.

William Bertucci indique que l'UFR STAPS envisage de développer différents projets, notamment dans le domaine de la santé, du numérique, de la digitalisation de certaines formations, et de la masterisation.
En effet, l'UFR STAPS démontre un fort déséquilibre au niveau des inscriptions entre la licence et le Master.

1) Approbation du compte-rendu du 15 octobre 2020

Vote du conseil de gestion :

La proposition est adoptée par 16 voix pour et 2 abstentions.

2) Demande de modification des statuts – Article 16

William Bertucci propose de modifier les statuts :

Art 16 :

« De plus, le directeur est assisté par un directeur adjoint étudiant (vice doyen étudiant) choisi parmi les élus étudiants au conseil de gestion et ce choix est entériné par le conseil de gestion. »

« De plus, le directeur est assisté par un directeur adjoint étudiant (vice-doyen étudiant) choisi parmi les étudiants de l'UFR STAPS pour un mandat de 2 ans. »

Vote du conseil de gestion :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Plus largement, le CSA de STAPS propose un toilettage des statuts avec l'aide de la DAF. Certaines formules ne sont pas très claires et il faudrait vérifier que les textes cités soient toujours valables.

3) Désignation du vice-doyen étudiant

William Bertucci propose en tant que vice-doyen étudiant la candidature de Josua Pierret, étudiant inscrit en Master1 Management.

Josua s'est investi au sein de l'ARES pendant 3 ans, et a présidé l'association en 2019/2020. Il est élu au CA de l'URCA.

Vote du conseil de gestion :

La proposition est adoptée par 17 voix pour et 1 abstention, sous réserve que les modifications des statuts (art. 16) aient été acceptées.

Swan Benmahiddi demande ce qui se passerait si la modification de l'article 16 des statuts venait à être rejetée.
Le CSA répond qu'on reviendrait alors dans la situation antérieure et qu'il faudrait donc désigner un vice-doyen parmi les élus au Conseil.

4) Référentiel HRS

Il est précisé qu'1 heures HRS équivaut à 4 heures de travail effectif.

Ces heures HRS peuvent être intégrées dans les services des enseignants.

William Bertucci présente le référentiel HRS aux membres du CG. Le référentiel proposé prend en considération les heures de suivi déjà présentes dans les maquettes.

HRS		Effectifs	H Maquette	EC	H Maquette	H/étudiant	HRS 2020-2021
Stages	Lpro	43	15h TP UE 64		15	1	28
Projet Tutoré	LPro	43	16h TD UE 61		16	1	27
TER	L3	224	Pas d'heure Maquette			0,5	112
TER	M1 IEAP	33	Pas d'heure Maquette			1	33
Stages + mémoire	M2 IEAP	32	30h dans la maquette	30h EC 412 20h EC 141 + 40 h	30	1	2
TER ou mémoire	M1 CPDS	25	60 h dans la maquette	EC 241	60	1	0
Stages	M1 CPDS	25	20h dans la maquette	20h EC 251	20	1	5
TER ou mémoire	M2 CPDS	23	40h TD et 10h TP dans la maquette	20h EC 341 + 20h EC 431 + 10h TP	50	1	0
Stages	M2 CPDS	23	20h dans la maquette	20h EC 441	20	1	3
Total							210
L1		60	Autres Missions				
L2		40	Correspondant RI				10
L3 Mgt		30	Référent APS				20
L3 ESPM		30	Animation Stage L2				10
L3 EM		30	Encadrement de projet collectif M1/M2 CPDS				10
L3 Pro		30	Coportage Master MEEF				15
L3 Pro Parcours Natation		12	Coordination stage L3 en établissement scolaire				10
L3 Pro Parcours Boxe		12	Organisation Sauvetage aquatique et tests de Sécurité				10
L3 Pro Parcours Athlétisme		12	Missions 2020-2021				
L3 Pro Parcours Football		12					
L3 Pro Parcours Judo		12					
M1 IEAP		30					
M1 CPDS		30					
M2 IEAP		30					
M2 CPDS		30					
Directeur des Etudes		41					
Directeur Adjoint		41					

L'enveloppe globale attribuée pour l'année 2020/2021 est ainsi respectée, soit un total prévisionnel en suivi et responsabilité de 777 H, il restera à répartir lors du CG statuant sur le HRS Réalisées 74 H.

5) Budget de la composante

Le budget pour la composante est défini comme suit :

BUDGET 2021 - UFR STAPS

Enveloppes de dépenses accordées :

	AE	CP
Fonctionnement	145 000 €	146 495 €
Investissement	25 000 €	25 000 €

Dépenses financées par 26 500 € (recettes propres 2020 titre au titre du BR1) et sont réparties comme suit :

Finançant :	Recettes propres
- Fonctionnement	18 573,00 €
- Investissement	0,00 €
- Masse salariale	7 927,00 €

La direction de l'UFR tient à remercier la DAF, et plus précisément Mme Hélène Oeuf, agent comptable, et Mme Mélissa COMPAIN pour l'aide apportée à l'élaboration de ce budget.

Vote du conseil de gestion :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6) Calendrier des conseils de gestion

Les prochains conseils de gestion se tiendront les jeudis de 10h00 à 12h00 :

- | | |
|--------------|--------------|
| - 26/11/2020 | - 25/03/2021 |
| - 17/12/2020 | - 08/04/2021 |
| - 14/01/2021 | - 20/05/2021 |
| - 18/02/2021 | |

7) Questions diverses

L'ARES souhaite mettre en place à l'attention des étudiants une formation PSC1 et demande si les étudiants inscrits pourront être excusés de cours à cette occasion.

La date arrêtée pour cette formation est le vendredi 4 décembre, il est établi qu'une communication sera transmise à l'ensemble des enseignants et à la scolarité afin qu'aucun examen ne soit programmé à cette date. Les étudiants concernés seront excusés. Ils auront la responsabilité de rattraper les contenus de cours du 4 décembre.

Vote du conseil de gestion :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La question sur l'espace dédié à la scolarité dans le futur bâtiment est posée, William Bertucci indique que la scolarité disposera d'environ 50m² pour 5 personnes.

Le projet est dès lors trop avancé pour opérer des changements importants.

Il est précisé qu'actuellement l'espace dédié est de 70m² pour 6 personnes (donc une surface proche en terme de m² par agent).

Le prochain conseil de gestion plénier est fixé au Jeudi 26 novembre à 10h00

Fin de la séance à 12h00